

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-408-1930 Divers.

n° 43-408-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 novembre 1930

Numéro JO

n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro

30 novembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'okal Bogoré Baré, Issa Odagob, est placé dans la position d'absence illégale pour compter du 14 octobre 1930.